



LETTRE CIRCULAIRE À MES CHERS CONFRÈRES ET CONSEURS, MEMBRES DES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DANS LE MONDE

*Une réflexion nécessaire sur les défis de notre temps et sur les
aspects éducatifs et
sociaux de l'action vincentienne.*

2022 – Année Thématique Internationale **Pierre-Auguste Le Taillandier**

Paris, le 31 janvier de 2022.

1. Introduction

Loué soit notre Seigneur Jésus-Christ ! Mes chers membres des Conférences de Saint Vincent de Paul à travers le monde, je souhaite tout d'abord que Notre Seigneur Jésus-Christ vous bénisse abondamment et que Notre Très Sainte Mère Marie soit à nos côtés, et plus spécialement aux côtés des personnes dans le besoin qui sont sous la protection de la Société, que ce soit dans ses œuvres sociales ou à travers l'action des Conférences.

C'est avec une immense satisfaction que je m'adresse à nouveau, pour la septième fois depuis que j'ai été élu 16^{ème} Président Général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à tous les membres des Conférences Vincentiennes dans le monde entier, ainsi qu'aux nombreuses branches de la Famille Vincentienne, à travers cette Circulaire pour l'année 2022, année dédiée au cofondateur Pierre-Auguste Le Taillandier.

Depuis 1841, c'est une véritable tradition des Présidents Généraux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de rédiger des Lettres Circulaires dans lesquelles sont traitées les questions importantes de l'agenda vincentien ou qui servent à améliorer le travail des Conférences, des Œuvres Sociales et des Conseils, sans aucun intermédiaire entre le Président Général et les membres de la base. Les Lettres des Présidents Généraux sont, bien entendu, des textes de formation d'une grande valeur pour tous les membres.

Pour moi, écrire une Lettre Circulaire est un moment unique, magique, très spécial. Ce sont des jours et des jours d'inspiration, de consultation, de prière et de préparation de textes, en lien étroit avec les vœux, aspirations et demandes de la SSVP dans le monde entier. Une partie du contenu provient des interactions que j'ai au cours de mes voyages internationaux, mais l'essentiel provient du dialogue franc, fraternel et démocratique que je maintiens avec mes Confrères et Conseurs.

Écrire la Lettre Circulaire est un cadeau de Dieu dans ma vie. Savoir que l'on se souviendra de ce texte, dans de nombreuses années, bien qu'il s'agisse d'un instantané du moment présent, et qu'elle servira aux recherches de nombreuses personnes est un immense honneur et un grand privilège. Je pèse bien mes mots, je réécris plusieurs fois les phrases, je me critique sans réserve, afin de produire un texte solide, mais en même temps léger, dont l'équilibre n'est pas toujours facile à atteindre.



J'espère sincèrement que les différentes parties de cette Lettre Circulaire serviront de base à vos réflexions, et je vous invite à me faire part de vos commentaires, critiques et suggestions par courriel : cgi.circularletter@gmail.com . Bonne lecture ! 

2. Le Conseil Général continue à avancer

2.1. Malgré la pandémie

Comme nous le savons, l'humanité a vécu des jours difficiles en raison des terribles effets de la crise sanitaire internationale, avec des millions de pertes humaines. La pandémie n'est pas seulement un problème de santé, elle a également eu un fort impact social et économique (hausse des prix des matières premières et de l'énergie, causant l'inflation). Beaucoup ont perdu leur emploi et leurs espoirs. Nous souffrons tous, certains plus et d'autres moins, y compris nous, membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, mais surtout les personnes les plus démunies. Mais, dès les débuts de notre Société, nos chers fondateurs ont été confrontés à des épidémies similaires et ont su garder la flamme de la charité allumée, malgré l'adversité¹ . Je veux rappeler ici l'épidémie de choléra en Europe (1827-1835) et la grippe espagnole (1918-1920), des moments où la SSVP a agi avec détermination pour aider les malades, surtout les plus pauvres.

Il est évident que les restrictions actuelles ont entraîné un nouveau mode de vie. Nous avons tous dû réapprendre à vivre, à vivre ensemble et à survivre. La société civile s'est plongée dans le travail et l'éducation à distance. Les relations personnelles ont été affectées et les problèmes de santé mentale se sont multipliés. Les gens ont eu recours aux nouvelles technologies pour rester en groupe et rester connectés. En revanche, les plus pauvres, qui n'ont pas accès aux ordinateurs, aux téléphones portables et à l'Internet, ont été exclus de ce processus. Dans les mois à venir, on s'attend à un retour de l'inflation, de sévères pénuries alimentaires, d'une chute des indicateurs économiques et d'une diminution des dons aux organisations comme la nôtre.

L'inégalité et la misère ont augmenté, entre les nations et au sein des nations. La guerre économique autour des vaccins a clairement montré que si certains célèbrent la vie sans masques, une grande partie du monde attend toujours la première dose². La faim, la vulnérabilité et l'incertitude ont augmenté. Malgré tout, les Vincentiens ont été très actifs et créatifs, et ont tendu la main pour aider ceux qui souffrent en ces temps sombres. Il y a eu de nombreuses initiatives sur tous les continents, des projets sociaux et des campagnes communautaires entièrement menées par la SSVP. Le Conseil Général lui-même a alloué

¹ *Au XIX^e siècle, l'Europe connut plusieurs pandémies, principalement causées par le choléra et la variole. La deuxième pandémie de choléra (1827 à 1835) a durement touché la France. Comme on peut le constater, elle coïncide avec la date de fondation de la première Conférence de Charité (1833) qui, peu après, prit le nom de Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP). Il n'est pas improbable que cette catastrophe sanitaire ait influencé la fondation de la SSVP. En pleine pandémie de choléra, ce fut probablement l'un des aspects déterminants de l'initiative visant à faire quelque chose pour tous ceux qui, à Paris, étaient dans le besoin, ceux qui vivaient dans la précarité. Vous trouverez plus d'informations dans l'article « Les premiers membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et les pandémies », disponible sur <https://wp.me/pbDghi-ic9>, écrit par le confrère espagnol Javier Chento.*

² *La distribution de vaccins à travers le monde donne une image des profondes inégalités existantes sur toute la planète. Ainsi, tandis que dans les pays plus développés la couverture vaccinale dépasse 50% de la population, dans les pays africains, par exemple, elle atteint à peine 10% (décembre 2021). Plus d'information sur <https://es.statista.com/estadisticas/1236281/tasa-de-vacunacion-contra-covid-19-a-nivel-mundial-por-continente>.*



plus de 300.000 euros à environ 70 pays pour les aider à lutter contre la pandémie. Il y a également eu des actes de piété, de prière et de dévotion, qui sont également des signes d'identité de notre Société. 

2.2. Une année pleine de défis et d'opportunités

Malgré la crise sanitaire internationale, l'année écoulée, consacrée au cofondateur Jules Devaux, a été très féconde en termes de réussites et d'activités, que ce soit virtuellement ou en présentiel. À la fin de l'année, nous avons préparé un rapport qui donne un aperçu très intéressant des performances du Conseil Général pendant cette période. Grâce au soutien inestimable des Conseils Supérieurs, du Bureau International et du personnel du Siège, nous avons fait des progrès significatifs, que je mentionnerai brièvement dans cette partie de la lettre.

Dans le domaine de la formation, nous avons plusieurs points forts à souligner, tels que la publication de la Circulaire 2021, le lancement du livre « Chroniques Vincentiennes n° 5 », la tenue de deux webinaires sur « la pandémie, la pauvreté et les perspectives d'avenir », la découverte d'un livre écrit par le cofondateur Félix Clavé sur la poésie, plusieurs sessions de formation pour les membres de la Structure Internationale ainsi que pour tous les confrères et consœurs, l'organisation du Concours Littéraire International « La Première Conférence », sur Jules Devaux et la visite des lieux fréquentés par le cofondateur Félix Clavé.

En ce qui concerne le développement spirituel, le Conseil Général a institué le jeûne le 23 de chaque mois dans le cadre d'une campagne pour la canonisation d'Antoine-Frédéric Ozanam. La « neuvaine d'Ozanam » - à célébrer entre le 1^{er} et le 9 septembre de chaque année, préparée par le confrère français Philippe Menet, à qui nous sommes reconnaissants pour cette initiative – a également été instaurée. Le processus de canonisation bat son plein, avec la phase d'analyse médicale du cas étudié, et le père Giuseppe Guerra, CM, a suivi tout le processus de très près. A la fin de l'année, le « Message de Noël », adressé à tous les Vincentiens du monde, a été enregistré en vidéo.

En ce qui concerne l'administration et la gestion, le Conseil Général a créé la nouvelle « Département de la Gouvernance », et entamé des recherches sur l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques. Au cours de l'année, deux autres documents, qui se sont avérés très utiles pour la mise en œuvre des activités internationales, ont été élaborés : la mise à jour des « Termes de Référence » (pour tous les services et postes internationaux) et la révision du Plan Stratégique (pour la période restante jusqu'en septembre 2023, date où finira le présent mandat). Deux nouveaux employés ont été recrutés pour renforcer le travail du Siège. Le médiateur a continué à être pleinement actif et s'est occupé d'une vingtaine de cas non résolus au niveau national. En avril prochain, nous avons l'intention, si Dieu le veut, d'inaugurer le nouveau siège à Paris, avec une belle cérémonie religieuse et l'inauguration de l'« Espace Historique Ozanam ».

Nous constatons de grandes avancées dans le domaine de la communication. Outre la mise à jour hebdomadaire des informations sur le site web du Conseil Général (www.ssvpglobal.org), trois numéros du magazine numérique « Ozanam Network » ont été publiés, deux talk-shows avec le Président Général ont été diffusés et l'étude et l'analyse de la Commission du Logo International, dont les recommandations seront discutées en 2022 et 2023, ont été achevées. Au cours de l'année, des dizaines d'interviews ont été accordées aux médias et nous avons participé à des émissions de radio, de télévision et autres



événements des réseaux sociaux. Un autre fait marquant dans le domaine de l'information a été la publication de deux communiqués institutionnels par le Conseil, l'un contre l'euthanasie et l'autre sur la fin des armes nucléaires.

En septembre, à Madrid (Espagne), le Conseil Général a tenu sa réunion annuelle, en format hybride, et c'est à cette occasion qu'il a remis la Médaille « Charité dans l'Espérance » au Conseil Pontifical « Aide à l'Église en Détresse », en plus de signer un accord de collaboration avec MISEVI (Missionnaires Laïcs Vincentiens). Lors de la même réunion, trois manuels ont été lancés : « Fondation de Conférences de Jeunes dans les Universités et Collèges », « Journée Mondiale des Pauvres » et « Procédures Opérationnelles du Projet SSVP Plus ». En outre, au début de cette année, nous avons publié la version finale du « Protocole pour la Sauvegarde des plus vulnérables » à l'usage des Conseils Supérieurs.

En ce qui concerne la jeunesse, de grands progrès ont également été effectués, à commencer par la conclusion du recensement qui a certifié les excellentes statistiques de 30% de jeunes, enfants et adolescents dans notre SSVP (groupe d'âge jusqu'à 35 ans). La Vice-présidence Internationale de ce département ne s'est pas arrêtée une minute, et a notamment organisé plusieurs cours à distance, comme le « Salamanque Digital », qui a réuni les participants de la rencontre 2018 et les coordinateurs nationaux actuels de la jeunesse. Le 4 juillet, deux lettres adressées aux jeunes ont été publiées, et le projet « Réseau International d'Amis » a été lancé. Le festival de la Chanson « Les Sept fondateurs » en français, anglais et italien a également été organisé par les jeunes, avec un grand succès.

Nous ne pouvons pas oublier les dates significatives et festives que le Conseil Général a continué à célébrer dans le monde entier : **le 4 juillet** (Journée Internationale de la Jeunesse SSVP), **le 21 juillet** (anniversaire de la Fondation du Conseil Général) et **le 14 août** (Journée Internationale des Consœurs)³. Il y a eu également cinq réunions ordinaires du Bureau, ainsi que de nombreuses journées de formation et des réunions de travail au niveau des Vice-présidences Territoriales Internationales. J'ai eu la joie de recevoir le titre de citoyen d'honneur dans la ville de Taubaté (Brésil) et j'ai participé à la Session Solennelle de la « Journée des Vincentiens » à Brasilia, au Parlement local.

En termes d'événements et de participation internationale, la deuxième année de la pandémie a continué à avoir un impact négatif, les restrictions ayant rendu difficile la participation à divers événements et activités. Malgré cela, il a été possible de visiter sept pays (Gibraltar, Mexique, Espagne, Brésil, Portugal, France et Paraguay). Le projet « SSVP Plus » a permis d'introduire la SSVP au Cap-Vert. Avec les Nations Unies, le Conseil Général a participé, virtuellement ou en personne, à plusieurs sessions pour discuter de l'environnement, de la pauvreté, des sans-abri et des migrations. En ce qui concerne le Vatican, j'ai été nommé membre du Dicastère pour le Développement Humain Intégral, et le Conseil a participé activement à plusieurs réunions sur les questions liées aux enfants, aux migrants et aux réfugiés.

La relation avec la Famille Vincentienne a, comme toujours, été exceptionnellement bonne. En plus du montant annuel que le Conseil Général envoie au Bureau International situé à Philadelphie, une somme importante a été donnée pour la rénovation de la salle de conférence de la Maison Mère, qui sera rebaptisée « Salle Ozanam ». La Famille Vincentienne a publié un communiqué de soutien à la canonisation d'Ozanam, et un autre

³ En l'honneur d'Amélie Soulacroix Ozanam, épouse dévouée d'Ozanam, née le 14 août 1820. En mai 2022, le grand écrivain Matthieu Brejon publiera un livre sur Amélie.



sur l'importance d'envoyer des vaccins aux pays les plus pauvres, ce dernier à la suggestion de la SSVP. Le Conseil Général a participé à toutes les réunions organisées par la Famille Vincentienne en 2021, en particulier celles du Comité Exécutif International, ainsi qu'à divers événements virtuels sur la formation, la spiritualité et la Campagne « 13 Maisons », qui s'attaque à la situation critique des sans-abri.

Quant à la solidarité internationale, les chiffres sont impressionnants. La Commission Internationale pour l'Aide et le Développement (CIAD) a envoyé 350.000 euros à 30 pays pour de l'aide humanitaire (catastrophes naturelles) et des projets sociaux. Sur le site Internet du Conseil Général, la CIAD a créé une section intitulée « Appel du mois », qui a attiré de nombreux dons financiers pour les initiatives qui y sont énumérées. Le Département d'Aide Fraternelle Internationale (*jumelage*) a réussi à obtenir des dons pour plus de 50 pays, avec des ressources d'une valeur totale de 1 million d'euros.

Comme vous pouvez le constater, malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, toutes ces activités et initiatives ont été menées à bien, et pour cela nous remercions Dieu pour la force, le courage et l'énergie qui ont permis au Conseil Général de rester toujours actif et en pleine action caritative. Nous profitons de l'occasion pour remercier le Père Andres Motto, CM, conseiller spirituel international de la SSVP, pour ses aimables conseils moraux et religieux durant cette période. 

2.3. Les prochaines élections

En septembre de cette année, le Conseil Général International de la SSVP entamera le processus de succession et de préparation de l'élection d'un nouveau Président Général, le 17^{ème} de l'histoire, qui aura lieu lors de l'assemblée de juin 2023 à Rome. La convocation électorale, qui sera publiée 10 mois avant l'élection comme le prévoit la Règle, contiendra l'ensemble des règles permettant aux pays d'indiquer les noms des confrères ou consœurs qui, à leurs yeux, pourraient exercer la fonction de Président Général. L'importance du Conseil Général et de la figure du Président Général est bien connue et elle est essentielle pour l'ensemble de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Par conséquent, je remercie Dieu pour l'opportunité qui m'a été donnée dans ce service. En exerçant ce rôle, j'ai pu constater à quel point cette mission est difficile et complexe.

Selon la Règle de la Confédération, il existe deux critères très objectifs (articles 3.5 et 3.7) dans l'élection d'un Président Général : la durée d'appartenance à la Société, manifestation ininterrompue, et la limite d'âge. Beaucoup peuvent être surpris et se demander : c'est tout ? Je crois également que ces deux conditions ne suffisent pas pour élire le Vincentien qui dirigera la SSVP pendant six ans. 

2.4. Conditions idéales pour élire un bon Président Général

À mon humble avis, en regardant le profil des Présidents Généraux qui m'ont précédé, je pense que d'autres critères subjectifs, mais essentiels, pourraient être ajoutés pour garantir que le choix se porte sur un nom qui honore ce rôle, en évitant l'élection de personnes partant à l'aventure ou ayant des intentions cachées (par exemple des intérêts politiques) soient élus. Nous avons besoin de candidats bien préparés pour garantir la sécurisation des progrès réalisés par le Conseil Général depuis 1839.

Il est souhaitable que le Président Général possède des talents et des compétences de leadership. Notre Confédération est composée de 153 pays (et s'agrandit de jour en jour), et il est nécessaire que le dirigeant ait une vision d'ensemble afin de pouvoir avoir se



projeter dans l'avenir et diriger « l'armée de charité » que représente la SSVP. Le Président Général devrait avoir du charisme et de la sensibilité pour pouvoir porter le message de charité, de service, d'amour et d'amitié où qu'il soit, notamment lors des voyages missionnaires.

Il est souhaitable que le Président Général ait des idées d'améliorations à apporter pour optimiser la planification stratégique internationale, en se concentrant sur les domaines stratégiques et institutionnels. Ces idées composeront le programme de travail initial du candidat qui sera ensuite transformé en programmes, projets et initiatives.

Il est recommandé que le Président Général soit capable de communiquer dans des langues autres que sa langue maternelle. Aujourd'hui, dans un monde connecté et globalisé, il est pratiquement impossible qu'une personne ne parle pas d'autres langues. Cette capacité facilite énormément les réunions et les négociations, la recherche de consensus, les audiences avec les autorités et les représentants d'autres organisations sociales et politiques, les visites des pays et les relations avec l'Église. En outre, le coût des interprètes et des traductions est actuellement assez élevé.

Il est recommandé que le Président Général ait une expérience administrative préalable. Avoir présidé une Conférence, une Œuvre Sociale ou un Conseil serait une condition requise intéressante pour éviter les erreurs dans la gestion administrative du Conseil Général International. Cette condition sera également utile pour choisir les membres du Bureau et de tous les services qui existent dans la Structure Internationale.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, en ce qui concerne l'aspect spirituel, il est recommandé que le Président Général soit un véritable messager des vertus (Vincentiennes, Cardinales et Théologiques), protecteur de la famille (alors que le monde la détruit chaque jour à travers les médias), défenseur de la vie (contre l'avortement et l'euthanasie), messager de la paix et de l'harmonie et contre les idéologies anti-chrétiennes, soutenant à tout moment la Famille Vincentienne et la Sainte Église, surtout dans les moments les plus difficiles. La charité est une conséquence de notre foi.

En tout cas, en tenant compte des critères objectifs et subjectifs décrits ci-dessus, c'est Dieu qui choisira le prochain Président Général. C'est donc Lui qui permettra à la personne élue de faire en sorte que le mandat soit couronné de succès, pour le bien des pauvres et pour le bien de la SSVP dans son ensemble. Il nous reste à intensifier nos prières pour que l'Esprit Saint choisisse des personnes réellement appelées à la sublime mission qui les attend. Prions Notre Seigneur Jésus-Christ pour des candidats présentant ces caractéristiques afin honorer l'héritage de tous les Présidents Généraux précédents ! 

2.5. Un message adressé aux jeunes

La présence d'enfants, d'adolescents et de jeunes dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une bénédiction pour tous. C'est pourquoi je ne me lasse pas d'insister sur l'importance de la présence des jeunes dans les Conférences de Saint Vincent de Paul, depuis la glorieuse fondation en 1833 jusqu'à aujourd'hui⁴. Nous nous souvenons toujours

⁴Quelques années après la fondation de la première Conférence de Charité, Antoine-Frédéric exhortait les membres de la SSVP à s'occuper des jeunes, pour le bien des pauvres et pour la continuation de la mission de la Société : « S'il est utile pour les jeunes de venir pour trouver des amis et des frères, il est essentiel pour la Société de recruter ses membres parmi les jeunes. La Société existe depuis quatorze ans : elle ne doit pas vieillir comme ses fondateurs et la charité doit devenir une pratique régulière. La jeunesse est utile par son audace, voire par son imprudence, par les nouvelles idées qu'elle apporte, par les œuvres auxquelles nous n'avions pas pensé. » (Antoine-Frédéric Ozanam, 1847).



de l'héritage du Bienheureux Pier Giorgio Frassati, et en sa mémoire nous avons créé la JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE SSVP et institué la COLLECTE SPÉCIALE POUR LA JEUNESSE, qui sera reprise cette année.

La crise provoquée par la pandémie en 2020 et 2021 a été un défi pour nous tous, et en particulier pour les jeunes. Cependant, ce sont eux qui, dans de nombreuses régions du monde, ont assuré le fonctionnement des Conférences Vincentiennes, en servant les pauvres avec dévouement et engagement. Je ne trouve pas les mots pour remercier les jeunes vincentiens pour ce geste d'amour envers la Société et les plus démunis. Vous êtes très importants pour nous, à travers vos visites à domicile et les œuvres de charité que notre Société réalise, car les personnes vulnérables ont grand besoin de l'aide vincentienne et de l'audace des jeunes.

Sachez que vous avez en moi un grand allié et un grand défenseur. J'ai rejoint la SSVP à l'âge de 15 ans et je comprends donc parfaitement les préoccupations et les défis des jeunes. Il y aura toujours de la place pour vous dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul et surtout au sein du Conseil Général. Et, conformément à cet engagement que j'ai pris en faveur des initiatives de la jeunesse, j'ai le plaisir d'annoncer que, au cours de l'année 2022, nous lancerons un concours international pour les jeunes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Les lauréats - un par Vice-présidence Territoriale - auront leurs frais payés pour participer, en août 2023, aux deux événements jeunesse de Lisbonne (Portugal) : la Rencontre Internationale des Jeunes de la Famille Vincentienne et la Journée Mondiale de la Jeunesse (avec le Pape François).

Je m'adresse maintenant directement aux Présidents des Conseils Supérieurs : nous devons organiser un Comité des Jeunes au niveau national afin de donner plus de visibilité au travail des jeunes vincentiens dans tous les pays. Il est nécessaire de soutenir les jeunes sans mesure ; développer des projets et des programmes spécialement pour eux, chercher des moyens créatifs de les recruter, investir dans l'avenir des jeunes et leur ouvrir davantage d'espaces pour la prise de décision dans la SSVP au niveau national, entre autres mesures. Il est essentiel d'écouter les jeunes, de prendre en compte leurs suggestions, d'accepter leurs idées et de mettre en œuvre leurs initiatives.⁵ 

3. Recommandations aux Vincentiens

Dans cette partie, je vais énumérer quelques situations rapportées par des membres du monde entier au Conseil Général International à travers les différents canaux existants, comme le Médiateur Général, créé pour aider les Conseils Supérieurs à résoudre les problèmes qui peuvent survenir dans les relations entre les membres et d'autres collaborateurs. Les commentaires et recommandations qui suivent sont également le résultat de mes observations lors de mes voyages missionnaires et de mes contacts directs avec les confrères et consœurs.

Ces questions méritent la réflexion de tous, afin que notre travail avec ceux qui souffrent soit toujours meilleur. Par ailleurs, les idées et les questions que je vais signaler ici ont pour but de nous alerter sur l'évolution de nos Conseils, Conférences, Œuvres Sociales et surtout

⁵ « La jeunesse est utile par son audace, voire par son imprudence, par les nouvelles idées qu'elle apporte, par les œuvres auxquelles nous n'avions pas pensé. » (Antoine-Frédéric Ozanam, 1847)



sur le comportement de nos membres. Il est possible que certains lecteurs ne soient pas d'accord avec une partie de ce qui est écrit ici, mais au moins ils sauront comment je pense, avec toutes mes limites. 

3.1. Respectez la Règle et les Statuts

Toute organisation humaine, qu'elle soit publique ou privée, religieuse ou laïque, établit des règles pour le bien commun et dispose de procédures à suivre pour que les principes et les valeurs qui l'unissent soient dûment respectés. Dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce n'est pas différent. Nos pères fondateurs, au cours des premières années d'existence des Conférences de la Charité, inspirés par Dieu, ont entamé un processus de structuration qui a abouti à la publication du premier Règlement en décembre 1835.⁶

Aujourd'hui, la Règle Internationale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un document solide, large, jeune, ouvert au dialogue et perméable au changement. Les améliorations apportées au cours de ces décennies n'ont pas altéré l'esprit qui animait les sept fondateurs en 1833 : le besoin de prière (individuelle et communautaire) ; le contact personnel dans l'action vincentienne ; la fraternité dans laquelle nous devons vivre entre frères et sœurs ; l'universalité de notre engagement à servir les pauvres ; et notre vocation vincentienne.

Parfois, nous pouvons critiquer et ne pas être d'accord avec certains articles de la Règle ou les trouver excessivement bureaucratiques. Cela est démocratique et devrait être considéré comme une évidence. Ce que nous ne pourrons jamais faire, c'est d'enfreindre la Règle ou tout autre règlement qui a été approuvé par les dirigeants vincentiens pour améliorer précisément la gestion des Conférences, des œuvres et des Conseils. Nous savons que la Règle n'est pas parfaite, tout comme les êtres humains ne le sont pas. Mais la Règle est un moyen sûr de nous aider sur le chemin de la sainteté, de l'humilité et du service charitable à ceux qui souffrent. La Règle est, avant tout, une voie et aussi un phare qui guide vers l'avenir de notre Société. Elle précise les valeurs, la mission et la vision que nous souhaitons pour notre Société et ses membres

Le troisième Président Général, le confrère Adolphe Baudon, était très heureux de dire que « si une Conférence menace de tomber, c'est qu'elle s'est écartée du Règlement ; et si, au contraire, elle prospère, on peut être sûr que les traditions et les usages de la Société sont fidèlement observés ». De nombreuses personnes souhaitent adapter la Règle à leur situation personnelle ou pour résoudre une situation spécifique, mais elle n'a pas été créée dans ce but. C'est nous qui devons être humblement flexibles à la Règle, et la suivre sans fléchir, parce que nous savons que ses préceptes sont édifiants. Le détachement de l'opinion

⁶ Avec la croissance de la Société, il est devenu essentiel de mettre en place une orientation de base pour les rencontres et les actions qui sous-tendent notre vocation et notre charisme. On signala aussi le besoin de créer des Conseils pour animer le travail des Conférences et permettre leur expansion à travers le monde. Ainsi, en 1839 un amendement au Règlement fut publié, incorporant la fondation du Conseil Général, les normes pour les élections et les recommandations quotidiennes pour l'œuvre de charité, ainsi que la position de confrères et consœurs, et des dirigeants en particulier. Au cours du XIX^e siècle, la Règle Internationale reçut deux autres amendements, en 1850 et 1856, expliquant le rôle des Conseils Central et Supérieur, et restant pendant de nombreuses années inchangée et non modifiée. Lors de l'Assemblée Plénière de 1967 à Paris, le Conseil Général de Paris (masculin) et le Conseil Général de Boulogne (féminin) ont fusionné. Peu après, en 1973, lors de l'Assemblée Plénière à Dublin (Irlande), la Règle a pris un air de modernité, sans toutefois abandonner les fondamentaux prêchés par les sept fondateurs et les piliers légués par les Présidents Généraux à travers les Lettres Circulaires. Le texte du préambule de la Règle rédigé par le neuvième Président Général, le confrère Pierre Chouard, est remarquable. En octobre 2003, afin de donner à la Société un caractère plus universel, une Assemblée Plénière s'est tenue à Rome (Italie) où la majorité des Conseils Supérieurs ont approuvé la version actuelle. Les changements de 2003 ont transformé la SSVP en une grande Confédération Internationale, en regroupant tous les Conseils Supérieurs, établissant une nouvelle structure de service au sein du Conseil Général et en incluant des articles encourageant les partenariats avec d'autres institutions. En 2016, un nouvel amendement fut approuvé, avec des changements mineurs, lors de l'Assemblée Plénière également à Rome.



personnelle, qui est l'un des fondements de la vie vincentienne, s'exprime également dans le respect fidèle de la Règle, car nous évitons ainsi que les normes de notre société soient soumises à des interprétations différentes. La présence de la Règle est la garantie que les Conseils Supérieurs évolueront en harmonie et en totale cohésion avec les préceptes du Conseil Général, car ceci était le souhait de nos fondateurs. Le rôle inaliénable du Conseil Général est d'être le protecteur de la Règle et le gardien de l'unité au sein de la Confédération.

L'existence de statuts, de conditions requises, de règlements et de la Règle elle-même vise avant tout à rendre notre organisation plus fluide, plus agile, plus dynamique et plus moderne, sans les contraintes de la bureaucratie⁷, de la hiérarchie et de l'excès de règles qui gênait tant le confrère Antoine-Frédéric Ozanam (Isaïe 28, 10). La Règle n'a de raison d'être que s'il s'agit d'améliorer la vie quotidienne des Conférences, des Œuvres Sociales et des Conseils. La Règle n'a de raison d'être que si elle veut servir les pauvres plus efficacement et avec plus d'amour. C'est un grand allié au service de la charité : plus ses principes sont clairs, plus l'adhésion affectueuse de tous sera grande. La hiérarchie que nous devons suivre dans l'observation de la Règle doit être la hiérarchie de l'amour, en adoptant une posture conciliante et compréhensive. Respecter la Règle corps et âme, travailler en harmonie avec les préceptes de l'Église et se baser sur de bonnes pratiques organisationnelles, c'est la certitude de s'assurer un avenir riche. 

3.2. L'exclusion regrettable de membres actifs

L'une des décisions les plus difficiles pour moi est la ratification de l'exclusion de membres de notre Société, après un processus mené au niveau national. Comme il m'est difficile de prendre cette décision ! Il est toujours très douloureux de devoir exclure un membre de notre association, d'autant plus que tous, en entrant à la SSVP, nous avons été poussés par l'Esprit Saint à entreprendre des œuvres de charité qui pouvaient nous aider dans notre sanctification personnelle et, en même temps, servir ceux qui souffrent. Par conséquent, exclure quiconque revient, en fin de compte, à empêcher un Vincentien d'atteindre ces nobles et saints objectifs.

Je sais que les Règles et Statuts prévoient ces possibilités, mais je voudrais ici, en tant que Président Général, lancer un appel aux Conseils Supérieurs : avant d'exclure un confrère ou une consœur, vérifiez s'il ne serait pas plus approprié d'appliquer des sanctions alternatives, comme l'avertissement, la suspension temporaire, la suspension de fonctions ou la démission volontaire. Dans ces interventions ; qui ont aussi lieu dans les Conférences, les Œuvres Sociales et les Conseils, je suggère qu'avant d'envisager la démission des membres, on considère la possibilité d'un avertissement ou d'une suspension temporaire. De nombreux cas et conflits que nous avons vus, dans différents pays, concernent des Vincentiens qui ont été exclus sans procédure légale régulière, et qui invoquent l'absence de possibilité de se défendre voire une sorte de persécution. Nous devons éviter cela en étant toujours charitables envers tous nos compagnons sur le chemin vincentien. Nous

⁷ « Une seule chose peut nous arrêter et nous perdre : l'altération de notre esprit originel (primitif), le pharisaïsme qui claironne devant le peuple, l'amour-propre exclusif qui ignore la vertu dans les lieux autres que ceux préférés par la corporation ; un excès de pratiques et de rigueur qui aboutirait au relâchement et au laxisme ; ou une philanthropie verbale plus occupée à parler qu'à agir, ainsi que des pratiques bureaucratiques qui entraveraient notre progrès en multipliant nos engrenages » (Lettre d'Antoine-Frédéric Ozanam à Amélie Soulacroix, 1^{er} mai 1841).



pouvons tous commettre des erreurs et, évidemment, nous avons droit à une seconde chance, comme nous l'enseignent les Saintes Écritures au sujet de la correction fraternelle.⁸

Il ne s'agit donc pas d'éluder la faute ou d'être trop compatissant envers ceux qui font le mal ; il s'agit seulement d'être juste envers ces personnes, qui ont consacré des années et des années de leur vie à la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Et dans toutes ces démarches, le dialogue, la conciliation, le respect et la charité entre nous ne doivent jamais faire défaut. 

3.3. La noble importance de l'éducation

Dans mes discours et mes conférences, j'inclus toujours des informations qui ont déjà été publiées par l'UNICEF et l'UNESCO sur l'importance de l'éducation pour réduire la pauvreté dans le monde. Selon ces agences des Nations Unies, la pauvreté sur la planète serait réduite de moitié si la population jeune avait terminé au moins l'enseignement secondaire (avant le niveau universitaire)⁹. Ces données indiquent que la SSVP devrait moralement s'impliquer beaucoup plus dans des projets éducatifs pour aider l'humanité à réduire ces mauvais indicateurs.

Comment la SSVP peut-elle contribuer à améliorer l'éducation dans le monde ? Tout d'abord, les Conférences peuvent parrainer des cours de formation professionnelle pour leurs bénéficiaires, en particulier les plus jeunes. L'éducation au travail est un moyen sûr de promouvoir les familles assistées, de réduire leur dépendance à l'égard des aides qu'elles reçoivent des Conférences et de contribuer à les libérer une fois pour toutes du cercle vicieux de la pauvreté. En particulier, nous pouvons et devons investir dans la lutte contre l'exclusion numérique, qui est aujourd'hui l'un des plus grands obstacles à l'éducation et à l'entrée des personnes sur le marché du travail. Pour les enfants, les garderies sont également une excellente réponse à ce défi. Tout investissement dans l'éducation, de la petite enfance à l'université, est digne de ce grand effort pour une éducation qui réduit la pauvreté et la vulnérabilité sociale.¹⁰

Et nous ne pouvons pas oublier que l'éducation est l'un des cinq éléments qui composent le projet vincentien du « Changement Systémique », conçu par la Famille Vincentienne et adopté également par notre Société de Saint-Vincent-de-Paul. Avec l'éducation, les gens obtiennent de meilleurs emplois, ce qui leur donne de meilleurs revenus. Avec de meilleurs salaires, les gens mangent mieux, vivent mieux et sont en meilleure santé. C'est un cycle positif qui commence dès la crèche. Félicitations à tous les Conseils et Conférences qui

⁸ Dans la Bible, nous trouvons de nombreux exemples de personnes à qui Dieu a donné une seconde chance. Il suffit de mentionner Jonas, Samson, David, Marc et Pierre, entre autres.

⁹ Voir l'article « La pauvreté mondiale pourrait être réduite de moitié si tous les adultes terminaient l'enseignement secondaire », publié par l'UNESCO sur le lien suivant : <https://es.unesco.org/news/pobreza-mundo-podria-reducirse-mitad-si-todos-adultos-terminaran-educacion-secundaria>.

¹⁰ Il ne faut pas oublier que la formation a été, dès le début, l'une des tâches les plus chères à nos premiers membres. Ozanam était convaincu de la nécessité d'améliorer la formation des ouvriers d'usine, pour les aider à sortir du cercle de la pauvreté et de leur garantir un meilleur avenir pour eux-mêmes et leurs familles. Antoine-Frédéric a d'ailleurs consacré une partie très importante de sa vie à l'éducation, puisque, comme on le sait, il fut professeur pendant la plus grande partie de sa vie adulte, d'abord à Lyon (où il a enseigné le droit commercial), puis à la Sorbonne à Paris (d'abord comme professeur adjoint, puis comme professeur de littérature étrangère).

parrainent des écoles et des crèches, et organisent des formations professionnelles ou projets sociaux pour les personnes soutenues, comme nos prédécesseurs l'ont écrit dans l'annexe du Manuel de la SSVP de 1845. 

3.4. Prise de décision

Il a été porté à notre attention que certaines décisions importantes, prises au niveau des Conseils Supérieurs de certains de nos 153 territoires, ont été fortement contestées et rejetées par la base. Bien sûr, toute décision doit être appliquée, sinon notre Société ne fonctionnera pas bien.

Cependant, cette réaction négative se produit, peut-être, parce que ces mesures sont prises par une seule personne ou tout au plus deux ou trois, sans écouter les autres membres du bureau ou même les hauts dirigeants du pays. Par exemple, les décisions relatives à la fermeture de projets d'aide sociale, à l'expulsion de membres, à la signature de conventions, etc. doivent être partagées de manière collégiale, tel que nos fondateurs le souhaitaient. Comme l'a dit Ozanam, afin de faire moins d'erreurs¹¹.

Par conséquent, je demande que les décisions soient prises après consultation des Conseils, que les avantages et les inconvénients soient évalués au préalable, que les personnes concernées aient la possibilité de s'exprimer, et que la charité, l'harmonie et le respect soient la clé de toute décision, en particulier les décisions qui touchent les membres, les bénéficiaires ou les employés. C'est l'appel que je vous adresse, afin d'éviter des conflits inutiles et des problèmes juridiques qui ont surgi dans diverses parties du monde. 

3.5. La Conférence : un lieu de sainteté

Ces derniers mois, en raison de la crise sanitaire qui nous a tous touchés, nous avons remarqué que les gens se sont repliés chez eux, dans leur monde, dans leur propre vie, avec peu ou pas de relations avec leurs voisins. Peut-être que la peur de la mort et le peu de confiance dans la Providence Divine expliquent un tel comportement. Ce « se renfermer pour se protéger », bien que nécessaire, a eu ses conséquences. De nombreuses personnes, aujourd'hui encore, reviennent lentement à la normale, pleines de craintes et de doutes. Nombreux sont ceux qui hésitent encore à reprendre leurs activités habituelles, comme le travail ou les études.

De même que tout doit revenir à la normale, la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne peut pas rester immobile dans le temps et dans l'espace, car les pauvres dépendent en grande partie de l'action caritative des Conférences et des centaines d'œuvres d'assistance vinentiennes, comme les maisons de retraite et les crèches. Comme le Pape François nous y a exhorté, nous ne devons pas avoir peur (Matthieu 14, 22-33), car Dieu est de notre côté.

A qui l'on a beaucoup donné, par les innombrables bénédictions que nous avons reçues, on demandera beaucoup (Luc 12, 42-48). Dieu attend beaucoup de nous, confrères et consœurs, aujourd'hui plus que jamais, car les conséquences de la pandémie, outre les décès malheureux, sont désastreuses pour l'ensemble de l'humanité : pertes incalculables en matière d'éducation, augmentation des maladies mentales et psychologiques,

¹¹ « Les dirigeants doivent être des saints. Premièrement, ils font moins d'erreurs ; deuxièmement, ils résistent les attaques plus calmement ».

éloignement spirituel de Dieu, information médiatique chaotique, misère et faim croissantes, entre autres.

Quant à nous, chers confrères, trouvons-nous de vaines excuses pour ne pas revenir à la réunion de la Conférence ? Nous accrochons-nous à une vie terrestre mortelle ou croyons-nous vraiment à la puissance de Dieu et aux œuvres merveilleuses qu'Il accomplit dans nos vies ou à travers nous en tant qu'instruments de ses mains divines ? Croyons-nous vraiment que la Conférence est un lieu de sainteté, de foi, de service, de prière, où l'amitié est partagée et grandit ? Avons-nous exercé une véritable charité ou nous contentons-nous d'une charité virtuelle ? « Un christianisme sans contact avec ceux qui souffrent est un christianisme incapable de toucher la chair du Christ », a averti le Pape François sur Twitter le 27 septembre, jour de la fête de Saint Vincent de Paul.

Nous devons y retourner, bien sûr avec les mesures de protection et les médicaments, en suivant tous les protocoles établis par les autorités sanitaires, mais il faut y retourner. Veillons à ne pas être accusés de tout ce que nous ne voulons pas, surtout lorsque nous sommes responsables devant Dieu : égoïsme, individualisme, cupidité et paresse. Nous devons renforcer nos Conférences, car c'est ainsi que nous arriverons au Paradis. 🌍

3.6. Famille Vincentienne

Je ne me laisserai jamais de renforcer mon soutien inconditionnel à la Famille Vincentienne, et j'espère que les Conseils Supérieurs - ainsi que tous les confrères et consœurs - adopteront la même attitude dans leurs zones respectives. Toutefois, je reçois des rapports d'endroits où il est difficile d'établir une coopération productive, ce qui n'est pas souhaitable. La Famille Vincentienne est une belle création, divinement inspirée, qui nous unit, nous renforce et nous ouvre de nouvelles possibilités pour développer nos services caritatifs. La soutenir est notre mission et notre obligation institutionnelle. Là où nous sommes plus forts, il est de notre devoir moral de nous occuper de la Famille, de manière stratégique et prioritaire, car en agissant ainsi, nous garantissons une assistance plus solide et plus holistique.

Ce qui nous manque - pardonnez ma franchise - c'est de croire vraiment à la Famille Vincentienne ! Pourquoi les « projets communs », tant rêvés, ne sortent-ils pas du papier ? Où sont les initiatives collectives pour réduire le nombre de sans-abri ? Pourquoi les événements et les cours coordonnés sont-ils si sporadiques ? Quels sont les obstacles qui génèrent des difficultés dans cette relation entre les parties ? Pourquoi sommes-nous parfois incrédules face à la Famille Vincentienne ? Je vous exhorte donc à voir, mieux et de plus près, combien il est beau de faire partie de cette Famille Vincentienne, si particulière et emplie d'amour fraternel, un espace où, ensemble, nous pouvons faire beaucoup plus pour les pauvres de Dieu. 🌍

3.7. Résultats des élections

Un autre sujet qui m'attriste et que l'on me demande toujours d'aborder est la question des élections dans notre Société, à différents niveaux, de la Conférence au Conseil Supérieur. Je reçois des dizaines de rapports et de messages du monde entier concernant de graves problèmes lors des processus électoraux, qui entraînent la discorde et la division. Les élections doivent être un moment de fête, une véritable célébration de l'unité ; et pourtant, dans certains endroits, elles sont une source de conflits, de discorde et de tristesse.



Je suggère que, pour chaque élection, une Commission Électorale soit créée, sous le format de la Commission Électorale du Conseil Général, afin que les candidats connaissent les délais, les étapes, les exigences et les règles de chaque élection, pour qu'elles puissent se dérouler dans un climat de paix et d'harmonie. Les règles doivent être claires et complètes, exhaustives. Se mettre à la disposition de la SSVP pour être élu est un acte d'amour et de charité, qui doit être encouragé et applaudi.

À tous ces aspects s'ajoute le problème de certains candidats qui ne reconnaissent pas le résultat d'une élection qui a eu lieu, critiquent le candidat gagnant ou remettent en question le processus électoral. Malheureusement, ce ne sont pas seulement des critères objectifs qui devraient guider la candidature des personnes, mais surtout des critères subjectifs, tels que l'intelligence émotionnelle, les compétences en matière de gestion, les aptitudes à diriger, des connaissances étendues et les notions de diplomatie. Nous devons toujours améliorer les processus électoraux.

Il existe également un autre problème chronique : le manque de renouvellement des dirigeants. Il existe des territoires où les présidents occupent leur poste depuis 10, 15 ou même 20 ans. En plus d'être totalement contraire à l'ensemble de nos règles, cette situation représente un manque de charité de la part de ces dirigeants qui, en ne quittant pas leur poste, ne permettent pas le renouvellement. Il y a aussi des dirigeants qui, à chaque nouveau mandat, gravitent autour des nouvelles présidences, ne faisant que changer de fonction, mais restant toujours membres des Bureaux des Conseils et des Œuvres Sociales. Ce type de phénomène est également extrêmement préjudiciable en termes de renouvellement de la structure.

Je prie le Bon Dieu de donner à la SSVP des dirigeants saints, correctement préparés pour faire face aux défis d'aujourd'hui, et de nous protéger des opportunistes qui rejoignent la SSVP à des fins étrangères à notre culture, notre identité et notre histoire. 🌍

3.8. Aspects environnementaux

L'un des problèmes actuels est celui du climat de la planète. La SSVP peut également contribuer à minimiser les impacts négatifs du changement climatique sur l'humanité. Peu importe où nous vivons, que ce soit en Asie ou en Amérique, en Europe ou en Afrique : cette question nous concerne tous de la même manière, que nous soyons riches ou pauvres. Ces dernières années, nous avons assisté à d'immenses catastrophes naturelles telles que des incendies incontrôlés, des inondations dévastatrices, des éruptions volcaniques et des tremblements de terre. Tous ces épisodes génèrent des destructions et provoquent d'autres effets collatéraux, tels que le chômage, les migrations forcées, l'augmentation de la pauvreté, le manque de nourriture et de logement.

Nous pouvons tous faire notre part pour aider la planète, qu'il s'agisse de mesures simples comme les économies d'énergie, l'achat d'une voiture électrique ou le recyclage des déchets, ou de mesures plus importantes comme faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des mesures moins nuisibles pour l'environnement. Tout est bon dans cette guerre pour sauver l'environnement qui nous entoure.

Nos Conférences Vincentiennes n'ont pas encore pris conscience de la force qu'elles possèdent, ni de la portée de leurs actions caritatives. Tout est charité, même les bons conseils sur la manière de traiter l'environnement, qui est la création de Dieu (« Laudato



Sí »)¹². Nous pouvons faire beaucoup, en commençant par les gestes les plus simples, par exemple en orientant correctement nos bénéficiaires, en leur apprenant de petites attitudes qui donneront de grands résultats. L'avons-nous fait lors des visites à domicile ou des contacts avec les plus vulnérables ? Participons-nous au débat sur l'environnement ou considérons-nous que ce n'est pas de la charité ? Et dans nos Conseils et nos Œuvres Sociales, qu'avons-nous fait pour réduire la consommation ?

Je prie pour que les dirigeants de la SSVP du monde entier s'intéressent à cette question afin que nous puissions faire la différence, tant sur le plan interne qu'externe. De même, je recommande que les Conférences soient formées de manière adéquate pour être, de fait, des multiplicateurs d'informations environnementales susceptibles d'atténuer les effets néfastes de la pollution et de la négligence gouvernementale, notamment dans les périphéries des grandes villes.

Ce n'est qu'alors que nous ajouterons de la valeur et de l'importance à notre travail caritatif. C'est ce que les générations futures attendent de nous, sans idéologie ni politique de bas étage, en aimant simplement la nature et en prenant soin de notre Maison Commune. C'est une approche qui attire les jeunes, qui comprendront également qu'être Vincentien est une invitation de Dieu à faire la différence dans ce monde inégal et inhumain. 

3.9. Jeûne pour la canonisation d'Ozanam

Chaque 23 avril, nous commémorons deux dates importantes pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul : la naissance du Bienheureux Antoine-Frédéric Ozanam (1813) et la création de la première « Conférence de Charité » (1833). Il s'agit donc d'un jour très spécial pour nous tous, confrères et consœurs. Pour renforcer et mieux vivre ces dates, le Conseil Général International a lancé en 2021 la « Campagne Spirituelle pour la Canonisation d'Ozanam », qui consiste à observer un jeûne, le 23 de chaque mois, dédié à la canonisation d'Ozanam (jeûner selon les préceptes de la Sainte Église, avec discrétion et selon les habitudes de chaque lieu).

Pourquoi a-t-on choisi le 23 de chaque mois pour jeûner pour la cause d'Ozanam ? Le nombre 23 est très significatif dans la vie des Vincentiens. Ozanam est né le 23 avril 1813, s'est marié le 23 juin 1841, a fondé la Conférence de la Charité avec des amis le 23 avril 1833, a rédigé son testament le 23 avril 1853 et offrait toujours à sa chère épouse Amélie un bouquet de fleurs le 23 de chaque mois. En d'autres termes, 23 est le chiffre qui symbolise le mieux la figure d'Ozanam dans la vie de chaque confrère et consœur.

Les Saintes Écritures sont pleines d'exemples liés au jeûne¹³. Dieu a épargné Ninive de la destruction parce que leurs habitants ont jeûné (Jonas 3:5). Esther a demandé à tous les

¹² « *Laudato Sí* » est une encyclique du Pape François, dans laquelle le Souverain Pontife critique le consumérisme et le développement irresponsable et présente des demandes de changement et d'unification mondiale pour lutter contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique. L'encyclique fut officiellement publiée le 18 juin 2015 et constitue une réponse aux attentes des communautés internationales religieuses, environnementales et scientifiques, ainsi que des responsables politiques, économiques et médiatiques, concernant la crise posée par le changement climatique. François a clairement indiqué qu'il espérait que l'encyclique influencerait la politique énergétique et économique et qu'elle susciterait un mouvement mondial en faveur du changement, afin de mettre un terme à la « détérioration globale de l'environnement ». Le Pape s'est adressé à « toutes les personnes qui habitent cette planète », leur demandant de faire pression sur les politiciens à cet égard. Il s'agit de la deuxième encyclique publiée par le Pape François, après la publication de « *Lumen fidei* », en 2013.

¹³ « *Le jeûne, la prière et la charité sont des moyens qui nous aident dans le processus de conversion. Par conséquent, lorsque nous prions Dieu pour Ozanam, nous nous purifions aussi. Nous devons offrir ce jeûne à Dieu, en priant pour une canonisation rapide*



Juifs de jeûner pour que Dieu les délivre du génocide des Perses (Esther 4:16). Jésus a assuré aux disciples que les démons ne peuvent être chassés que par la prière et le jeûne (Matthieu 17:21). Jésus lui-même, lors de la tentation dans le désert, a jeûné pendant 40 jours pour se délivrer du Malin (Luc 4:2)

Le jeûne est un outil spirituel très puissant. Par conséquent, tout le monde est invité à participer à cette Campagne Spirituelle, toujours le 23 de chaque mois, jusqu'à ce que la Sainte Église proclame officiellement la canonisation d'Ozanam, ce qui arrivera sans nul doute bientôt. 🌍

3.10. La devise du service

C'est une tradition parmi les Présidents Généraux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul d'adopter une devise pour guider le travail de toute une administration. La devise est ce sentiment le plus intime du Président Général, dans lequel il partage les mêmes idéaux avec les plus proches collaborateurs du Bureau, avec les employés du Siège International et, bien entendu, avec tous les confrères et consœurs du monde entier.

La devise ne doit pas être confondue avec la mission ou la vision institutionnelle du Bureau, car il s'agit d'une devise personnelle, propre au Président. La devise que j'ai adoptée en 2016, lorsque j'ai été élu, se trouve dans le passage biblique tiré de Marc 9, 30-37 : « Ils arrivèrent à Capharnaüm. Comme ils étaient à la maison, Jésus leur demanda : 'De quoi avez-vous discuté en chemin ?' Ils se sont cependant tus, car ils s'étaient disputés pour savoir qui était le plus important. Jésus s'assit, appela les douze et leur dit : 'Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous.' »

Dans l'Évangile, le Seigneur Jésus fait preuve d'une immense patience à l'égard des apôtres. Lorsque le Christ demande : « De quoi parliez-vous sur la route ? », les apôtres éprouvent de la honte et ne répondent rien. Mais Jésus, qui connaît le cœur et le for intérieur des hommes, savait déjà de quoi il s'agissait : ils échangeaient leurs opinions sur celui d'entre eux qui serait le plus grand dans le Royaume de Dieu. Jésus ne les réprimande ni ne les condamne, il profite simplement de leur propre faiblesse pour enseigner.

Au sujet de la « grandeur », le Sauveur leur dit que, dans le Royaume de Dieu, les grands sont ceux qui servent leurs frères. Servir, accepter le frère tel qu'il est, telle est la mission de tout chrétien. Servir, aider notre prochain à s'améliorer afin de devenir de meilleures personnes, telle est la mission de chaque Vincentien. En servant, nous accomplissons des œuvres de miséricorde et de charité, et nous sommes ainsi beaucoup plus proches du Seigneur. Ainsi, cette devise nous invite à faire de nos vies un véritable service engagé auprès de nos frères et sœurs les plus défavorisés.

Un autre message fort de la Parole est que nous ne pouvons pas tomber dans les prétentions personnelles d'ambition, d'orgueil et du prétendu « pouvoir terrestre », mais que nous sommes invités à faire de notre vie un don d'amour aux autres. Et les responsables vinciens, qui prennent des décisions importantes au nom des pauvres, devraient prêter une attention particulière à cette demande de Jésus : Veux-tu être le premier dans le Royaume de Dieu ? Alors, ici sur terre, sois le plus humble, le dernier, l'esclave et le serviteur de tous.

d'Ozanam. Ceci est le noble objectif de ce jeûne proposé par le Président Général », a expliqué le Père Andrés Motto, Congrégation de la Mission, conseiller spirituel du Conseil Général International.



« Celui qui veut être le premier sera le dernier de tous et le serviteur de tous » est un verset qui indique clairement que la seule grandeur valable aux yeux du Seigneur est celle de ceux qui, avec humilité et simplicité, vivent intensément les vertus vincentiennes et font de leur vie un service gratuit à leurs frères et sœurs¹⁴. Jésus nous invite à partager les dons, les talents et les ressources que Dieu nous a donnés, surtout en ces temps difficiles de pandémie.

Par conséquent, la devise du Conseil Général International que j'ai adoptée se concentre exclusivement sur le service, en indiquant la porte qui nous conduit à la grandeur évangélique : servir les autres (comme le dit Matthieu 25, 35-45). Cette devise est le signe distinctif de l'équipe actuelle qui compose le Conseil Général et, en conséquence, c'est l'invitation que je lance à tous les confrères et consœurs, en particulier aux dirigeants vincentiens, à tous les niveaux de notre institution divine, pour qu'ils assument leur mandat de « leaders serviteurs », en « servant toujours dans l'espérance » comme il est écrit sur le drapeau de notre SSVP bien-aimée. 

4. Année de Le Taillandier

4.1. Le projet des "Années thématiques internationales"

L'une des caractéristiques les plus marquantes du mandat actuel du Conseil Général International (2016-2023) est la question des sept fondateurs. Pour de nombreux membres, seul le Bienheureux Antoine-Frédéric Ozanam est connu et vénéré, et les six autres n'ont qu'un rôle purement secondaire. C'est une erreur. Ils sont tous protagonistes. Ozanam lui-même, à plusieurs reprises, a rejeté ce commentaire et a toujours été très juste envers ses compagnons : « Nous étions sept », disait-il dans une lettre de 1841, célébrant le nombre croissant de Conférences et de membres en France et dans le monde.

Mais, aujourd'hui encore, on en sait très peu sur les autres fondateurs de la première Conférence de Charité, fondée le 23 avril 1833. Afin d'accroître la connaissance de la vie et de l'œuvre des sept fondateurs, nous avons eu l'idée de lancer le projet des « Années Thématiques Internationales », et c'est un succès. Ce projet comprend l'organisation d'un concours d'essais, le lancement d'un timbre avec l'image du fondateur de chaque année et la création d'un logo spécial. Cela a été le cas pour toutes ces années : 2017 (Bailly de Surcy), 2018 (Lallier), 2019 (Lamache), 2020 (Clavé) et 2021 (Devaux).

Le projet des années thématiques a également inclus le lancement d'un festival de cinéma, dont le gagnant fut un groupe brésilien avec son film « SSVP : L'Origine » ; et le concours international de la chanson « Les Sept Fondateurs » en plusieurs langues, dont la

¹⁴ Quelques versets plus loin (Mc 10, 42-45), le texte souligne la prétention humaine de Jacques et Jean (fils de Zébédée) de s'asseoir, l'un à droite et l'autre à gauche, dans le Royaume qui sera établi par Jésus. Jacques et Jean ont sûrement imaginé que le Royaume proposé par le Christ serait puissant et glorieux et, ils ont donc aspiré à des places d'honneur à Ses côtés. Jésus a été ferme mais toujours aimant : « Vous savez que les chefs des nations les oppriment et les grands les tyrannisent. Mais il ne doit pas être ainsi parmi vous : quiconque veut être grand, qu'il soit votre serviteur ; et celui qui veut être le premier, qu'il soit l'esclave de tous. Car le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour le salut de la multitude ». L'épisode montre comment Jacques et Jean, même après la catéchèse reçue sur le chemin de Jérusalem, n'avaient pas encore compris la logique du Royaume de Dieu, et continuaient à réfléchir et vivre selon la pensée de ce monde. Cela arrive encore aujourd'hui à de nombreuses personnes qui, bien qu'étant dans l'Église depuis longtemps, se laissent entraîner facilement par le « petit pouvoir », la vanité, l'égo et l'orgueil, car ils occupent des postes importants dans les pastorales, mouvements et services catholiques. Face à cette pauvre manifestation d'ambition et d'honneurs, privilèges et premières places, Jésus ne condescend nullement, car toute ambition va à l'encontre des fondements de sa proposition salvatrice. Pour faire partie de la communauté du Royaume, les disciples doivent donc être prêts à suivre, avec Jésus, le chemin de la souffrance, du dévouement, de l'humilité, du service désintéressé et de la charité.

version originale a également été composée par des confrères brésiliens. Une autre action qui s'inscrit dans cette initiative est la visite des tombes de tous les fondateurs, que le Bureau du Conseil Général réalise année après année. Il en sera de même en 2022, année où notre attention se portera sur le cofondateur Pierre-Auguste Le Taillandier (1811-1886).

Le Conseil Général, avec cet événement et d'autres initiatives liées au projet « Années Thématiques Internationales », renforce l'engagement de promouvoir la connaissance des biographies des sept fondateurs de notre chère Société de Saint-Vincent-de-Paul, prévue dans la planification stratégique internationale et l'un des points forts de ce mandat. Je remercie tous ceux qui ont diffusé l'image des sept fondateurs (celle avec le fond bleu) et qui ont inclus ce thème dans les cours de formation de la SSVP et de la Famille Vincentienne. 

4.2. Qui était Le Taillandier ?

Pierre-Auguste Le Taillandier, l'un des sept amis qui ont fondé la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Paris le 23 avril 1833, est né le 28 janvier 1811 à Rouen (France). Il n'avait qu'un seul frère cadet, Charles. Son père était issu d'une famille de commerçants. Sa mère venait d'une famille noble. Le Taillandier s'est installé avec sa famille à Paris, où il a pu terminer ses études de droit.

Il rejoignit Antoine-Frédéric Ozanam dans les « Conférences d'Histoire », préconisant un travail caritatif plus efficace plutôt que d'interminables discussions théoriques sur l'histoire, la littérature et la philosophie. Ozanam le décrit comme « un jeune homme très aimable, bien informé et plein de bon sens ». « Le seul défaut qu'il a, c'est qu'il n'est pas lyonnais », plaisantait Ozanam.

En 1833, il prit une part active à la fondation de la première Conférence. Il donna également une instruction religieuse aux aspirants lors de visites à domicile et de visites aux prisonniers. Fait curieux : Le Taillandier s'est montré prudent lors de la scission de la première « Conférence de Charité », car il pensait que cette décision serait la fin de l'institution. Il est consigné dans les procès-verbaux qu'il pleura même lors du débat sur le sujet en décembre 1835. Mais les autres fondateurs l'ont convaincu qu'il était nécessaire de permettre à de nouveaux membres de rejoindre la Conférence, afin de servir un plus grand nombre de pauvres à Paris.

En 1837, Le Taillandier se rendit au Mans, puis dans sa ville natale, Rouen. Pierre-Auguste fut le premier des jeunes fondateurs à recevoir le sacrement du mariage. Il épousa Marie Baudry le 7 août 1838. Le couple eut quatre enfants, trois filles et un garçon. A Rouen, il fut directeur d'une compagnie d'assurance et d'un hôpital. C'est là, en 1841, qu'il fonda la Conférence de Saint Godard et en devint le président. Il était très populaire parmi ses compagnons de Conférence et ses concitoyens, recevant de nombreux titres de reconnaissance, bien qu'il ne les apprécîât point.

Il consacra ses derniers jours à sa famille, à l'éducation de ses enfants, à ses amis, à la Conférence et au jardin de sa maison qu'il aimait tant. Pierre-Auguste Le Taillandier est mort dans sa ville natale le 23 mars 1886, à l'âge de 75 ans. 



4.3. Concours littéraire

Le 8 février 2022, le Conseil Général International lancera la sixième édition du Concours Littéraire International « La Première Conférence - Le Taillandier ». Des prix seront attribués aux essais qui parviennent à présenter des aspects nouveaux ou peu connus de la vie personnelle, professionnelle, vincentienne et familiale du fondateur, ainsi qu'à mettre en exergue sa contribution à la création de la première Conférence et à l'expansion de la SSVP dans le monde.

La direction actuelle du Conseil Général International reste concentrée sur l'importance que les sept fondateurs ont jouée dans l'histoire de la SSVP, en se concentrant non seulement sur la vie du Bienheureux Antoine-Frédéric Ozanam, notre plus grand exemple et dont le processus de canonisation est bien avancé, mais aussi sur la contribution que les autres fondateurs ont apportée à l'Eglise, aux pauvres et à l'humanité.

Le Conseil Général International pense que le Concours International « La Première Conférence - Le Taillandier » aura autant de succès que les éditions précédentes, dont les prix ont été décernés à des Vincentiens du monde entier. C'est exactement ce que nous voulons : connaître davantage et mieux la vie et l'œuvre de nos fondateurs, leurs qualités, leurs vertus et aussi leurs imperfections. C'est l'un des principaux objectifs que nous entendons atteindre à la présidence du Conseil Général.

Le règlement du concours, qui sera publié sur le site web du Conseil Général, maintiendra les lignes directrices générales utilisées dans les concours précédents, et prévoit des prix en espèces¹⁵, tant pour les auteurs gagnants que pour les Conférences auxquelles ils appartiennent. Le règlement de ce concours fournit toutes les indications nécessaires (nombre de pages, structure du texte, sources bibliographiques, langues acceptées, délais, prix, etc.) Nous sommes certains que les travaux académiques sur Le Taillandier seront aussi riches que ceux des années précédentes, révélant curiosités et particularités de la vie de cet homme si important dans l'histoire de la SSVP.

J'invite tous les Conseils Supérieurs ou Nationaux à publier des articles et des réflexions portant sur le rôle prépondérant de Le Taillandier dans le processus de fondation de la SSVP, encourageant ainsi l'étude de sa vie et de son œuvre, dans leurs aspects personnels, professionnels, académiques et vincentiens, et soutenant, par là-même, le Conseil Général dans la mise en œuvre de l'Année Thématique Internationale 2022.

Le Conseil Général suggère que le 8 décembre 2022, date de clôture de l'« Année Thématique Internationale de Le Taillandier », une messe d'action de grâce soit célébrée dans toutes les paroisses du monde en mémoire de ce Fondateur. J'encourage également les Conférences à rappeler son héritage, le 23 mars, date de sa mort, en lisant des textes sur lui en guise de lecture spirituelle au sein des Conférences Vincentiennes.

J'espère que de nombreux confrères et consœurs du monde entier participeront au prochain concours. En tant que Président Général, je suis fier d'avoir mis en place cet important projet et de voir qu'il a été d'une grande aide pour notre Société. Aujourd'hui, nous en savons beaucoup plus sur tous nos fondateurs. 🌍

¹⁵ Nous remercions le Conseil Central du Sud Tyrol, Italie, pour leur aide généreuse et régulière qui permet au Conseil Général International de récompenser les lauréats chaque année.



5. Message final

5.1. Une société en expansion

Depuis la création de la Société de Saint-Vincent-de-Paul en 1833, et plus particulièrement après la fondation du Conseil Général International en 1839, il est connu que notre institution s'est développée, en qualité et en quantité. Au cours de ces presque 200 ans de parcours vincentien, la Confédération Internationale de la SSVP s'est beaucoup étendue. Peut-être que même nos fondateurs n'auraient pas pu deviner jusqu'où nous sommes arrivés.

Aujourd'hui, la Société est présente sur 153 territoires, avec 800.000 membres, 48.000 conférences, 5.000 œuvres sociales et 30 millions de personnes assistées quotidiennement. Ce sont des chiffres impressionnants, qui nous remplissent de fierté, de joie et d'une grande responsabilité sociale. Sur le site web du Conseil Général, on trouve des informations sur les 153 territoires, ainsi que l'adresse électronique du président national, l'adresse complète du siège national et des statistiques pour chaque lieu, comme le nombre de conférences et leurs membres.

Le mandat actuel du Conseil Général International, dont j'ai le plaisir d'occuper le noble rôle de Président Général, a permis de réaliser des progrès significatifs dans l'expansion de la SSVP. Sept nouveaux territoires ont rejoint la Confédération depuis 2016 : **le Vatican, l'Albanie, Chypre, les îles Caïmans, le Liberia, la Tanzanie et le Cap-Vert**. Il y a encore une quinzaine de nations qui ont déjà été dûment repérées et qui, avec la grâce de Dieu, ont toutes les conditions pour fonder une Conférence, comme la Grèce et les pays scandinaves. Tous ces efforts sont prévus dans la planification stratégique du Conseil Général à travers le projet "SSVP Plus".

Au cours de ces cinq années de mandat, même avec la crise sanitaire du coronavirus dont nous avons souffert ces deux dernières années, le nombre d'agrégations de Conférences et d'institutions de Conseil a battu tous les records : il y a eu **3.000 agrégations et 200 institutions**. Ces chiffres montrent que la SSVP, malgré les temps sombres dans lesquels nous sommes plongés, sera toujours bénie par Dieu, parce qu'elle est d'inspiration divine et que son rôle institutionnel consiste en quelque chose de très significatif : la sainteté de ses membres et la charité envers ceux qui souffrent. 

5.2. Remerciement final

A cet égard, j'exprime ma profonde gratitude aux 12 membres du Bureau du Conseil Général, choisis par mes soins après consultation avec les pays membres, en tenant compte du profil, des qualités et des points forts de chacun d'entre eux. Outre le Bureau, quelques 120 membres font partie d'un service, d'une commission, d'un département, d'une vice-présidence, d'un groupe de travail ou d'une mission au sein du Conseil Général. Et à notre siège international à Paris, nous avons sept salariés hautement formés et qualifiés.

Je remercie aussi tout particulièrement les 153 territoires qui composent notre Confédération. À tous, je dis toujours merci car, sans le soutien du personnel, des Conseils Supérieurs et du Bureau, il serait impossible d'être un bon Président Général. C'est vraiment un travail d'équipe !

Comme je le fais toujours, je demande les prières de toute la communauté vincentienne internationale pour que nous puissions mener à bien les projets, programmes et initiatives



du Conseil Général, en harmonie avec la planification stratégique internationale, afin de renforcer la SSVP. Si je parviens à avancer convenablement dans cette mission, je serai très heureux et j'aurai rempli mon rôle de leader de cette « sainte armée de la charité ». 

Confrère **Renato Lima de Oliveira**
16^{ème} Président Général

